



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Uccle
Service de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B – 1180 BRUXELLES

Bruxelles, le 26.10.2021.

Votre réf. **16-46035-2021**

Réf. CRMS : **UCL20401**

Réf. NOVA : **16/XFD/1793543**

UCCLE. Chaussée de Saint-Job, 619-621.

(= Zone de protection du Kauwberg / zone tampon du site Natura 2000)

PERMIS D'URBANISME : construction d'un immeuble de 4 appartements, 4 emplacements de stationnement couverts et abattage de 3 arbres à haute tige.

Demande de la Commune du 06/10, reçue le 08/10/2021.

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 20/10/2021, n'a pas formulé de remarques sur le dossier concerné.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : abruschi@uccle.brussels ; jderoux@uccle.brussels ; info.urbanisme@uccle.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels